

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DES SCIENCES**  
HISTORIQUES ET NATURELLES  
DE L'YONNE.

---

**Année 1898. — 52<sup>e</sup> Volume.**

(2<sup>e</sup> DE LA 4<sup>me</sup> SÉRIE.)

---



**AUXERRE**  
SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ.  
**PARIS**

G. MASSON,  
120, Boulevard Saint-Germain.

A. CLAUDIN,  
Libraire, 46, rue Dauphine.

1899

Ne peut-on pas en dire autant de l'homme, quoique ses ouvrages aient disparu ? Que ne devait pas faire le primitif avec ces outils, aussi modestes que l'incisive du castor ? Grâce à sa force, à son adresse, à sa persévérance, en un mot grâce à l'intelligence dont Dieu l'a doué, il n'est point douteux qu'il fit des choses capables de nous étonner. Car si les œuvres n'en peuvent témoigner, l'outillage à lui seul nous garantit la capacité de l'ouvrier ; ses instruments variés forment des séries dont chaque pièce est un type uniforme adapté au même genre de travail ; et rien que cette fabrication atteste la puissance d'invention du fabricant. Sa puissance d'exécution ne devait pas être inférieure, il suffit de le dire ; mais le rapprochement de cette dent de castor avec le silex taillé de l'homme des cavernes le fait saisir plus vivement.

---

## IX

### LA GROTTE DE LA CABANE A SAINT-MORÉ

---

#### DESCRIPTION

La grotte de la Cabane appartient, ainsi que sa voisine la grotte de l'Entonnoir, au point de vue géologique, à une série distincte des autres cavernes de Saint-Moré. Les treize grottes supérieures de la Côte-de-Chaux s'alignent de l'Est à l'Ouest, de 50 à 30 mètres au-dessus de la Cure, tandis que les deux autres sont au niveau de la vallée : ce fait tient à une particularité qu'il est utile de connaître.

Les assises bathoniennes de la Grande Oolithe, qui viennent de la butte de Chora, au Sud, s'enfoncer dans le lit même de la rivière au pied de la côte des grottes, sont séparées du massif corallien, qui forme les escarpements ruiniformes, par des couches calcaires intercalant des lits irréguliers de silex zonaire ou rubané. Cet ensemble est très visible dans la tranchée du chemin de fer, au-dessus de Châtel-Gérard. On peut le suivre jusqu'à Sanvigne où il s'interpose entre les dernières assises de la Grande-Oolithe et l'Oxfordien oolithique ferrugineux réduit à son minimum d'épaisseur. A partir de ce plateau, où les lits siliceux sont nombreux et continus, il passe, avec des interruptions, à Joux-la-Ville, Précy-le-Sec, Saint-Moré, toujours en perdant de sa puissance et de sa régularité, mais en conservant sa position stratigraphique. Dans la Côte-de-Chaux, il n'a plus que 15 mètres d'épaisseur et ses lits de calcaire siliceux sont

minces, discontinus, brisés et réduits même à quelques amas lenticulaires et globulaires.

Ce qui frappe encore plus, c'est l'inclinaison que prennent, à la côte des grottes, ces couches à silex dans la direction N.-E.-S.-O. ; la différence est de 3 mètres pour 100 de distance. Cette différence explique comment les grottes situées dans le corallien des escarpements vont en s'abaissant, de l'Est à l'Ouest, de 50 à 30 mètres, encore qu'elles soient creusées dans la même tranche de l'assise.

On peut donc dire que les grottes de Saint-Moré sont placées au-dessus et au-dessous des bancs à silex rubané. C'est ainsi qu'à l'Entonnoir, le plafond est formé de la première couche siliceuse ; et à la Cabane, la partie supérieure entame ces couches, tandis que la base, c'est-à-dire la plus grande partie, est au-dessous.

La grotte de la Cabane, située tout à l'extrémité ouest du cirque, presque au-dessous de celle du Mammoth, se présentait, lors de sa découverte, comme une masse d'éboulis accumulés au pied de la colline et couverte d'une voûte surélevée qui l'abritait sur 6 mètres de largeur. A première vue, cela paraissait une ancienne carrière ; c'est l'idée qu'en avaient les habitants, dont l'avis n'était pas favorable à des fouilles ; mais le programme était arrêté, rien ne devait être négligé.

Cette sorte d'abri a pourtant un nom dans le pays, c'est « la grange au père Monéjau », ainsi appelée parce que ce brave homme, qui avait un champ à côté, y avait porté ses gerbes en temps de pluie. Je l'appellerai la grotte de la Cabane, parce que c'est une véritable cavité naturelle et qu'elle se trouve en face de la cabane du pré des Coulanges ; elle n'est pas indiquée sur le plan du *Guide des Grottes*, car sa découverte est plus récente. Si les fouilles de cet abri ont fourni de bons documents pour l'histoire des grottes de la Cure, elles n'ont pas enrichi beaucoup les collections ; ce qu'on y a trouvé n'est qu'un pauvre mobilier tel qu'on le trouve dans la cabane servant de pied-à-terre au propriétaire ; elle n'aura guère abrité les primitifs qu'au retour de la pêche, quand ils prenaient un instant de repos. Cette grotte ne portera donc que ce nom modeste en rapport avec sa destination d'autrefois.

Le plan de la grotte représenterait une surface demi-ovale qui aurait 13 mètres de largeur à l'entrée et 11 mètres de longueur. Cette partie visible n'est-elle qu'un vestibule qui se continue par une galerie, comme à l'Entonnoir ? Je l'ignore, mais c'est peu probable. La voûte, en effet, présente une inclinaison marquée, et elle n'est point sillonnée d'une ou plusieurs diaclases profondes, indices de longues galeries, comme on le voit à l'entrée des

autres grottes. Le plafond porte de simples fractures, nombreuses, qui s'entrecroisent; ce qui est une cause de rapide destruction; aussi l'action détritique s'exerce-t-elle ici activement, au contraire de la plupart des autres cavités, et il est dangereux de s'y arrêter hors de la saison sèche.

Le profil de la coupe longitudinale montre une pente qui s'élève à 7 mètres au-dessus du chemin, lequel se trouve lui-même à 3<sup>m</sup> 25 au-dessus de l'étiage, à la distance de 10 mètres de la berge. La voûte s'élève à 6 mètres au-dessus des éboulis du remplissage, qu'il recouvre sur 6 mètres de longueur. Cette voûte devait autrefois s'avancer sur une douzaine de mètres, mais sa destruction se faisant peu à peu, elle aura l'aspect, dans quelques siècles, d'une muraille droite en retrait sur les contreforts rocheux qui la supportaient au début.

Malgré les avis contraires, j'ai donc mis la pioche dans ce tas de pierres, et des travaux, relativement considérables, y ont été faits. J'ai poussé jusqu'à 10 mètres du bord de la pente dans l'intérieur; et il se trouvait là une hauteur de 7 mètres de remplissage, en comptant la profondeur d'une fosse creusée au pied du talus. Je me suis arrêté à 6 mètres de l'extrémité, parce que les traces de l'homme se perdaient. De même je n'ai attaqué que la moitié en largeur du monceau de pierres, mais j'ai mené une tranchée transversale dans l'autre moitié, et cela sans aucun résultat. Tout l'intérêt se trouvait sur le bord de la grotte, la voûte étant présumée s'avancer de 12 mètres; et cela s'explique par suite du danger qu'à cette époque le plafond devait offrir comme aujourd'hui.

#### GÉOLOGIE

Les fouilles de la Cabane ont fait connaître que le remplissage se composait presque entièrement des matériaux de la voûte et des parois, c'est-à-dire de pierres calcaires et de rognons de silex rubané. A la base, un limon jaune, très gras, des alluvions de la Cure, empâtait les pierres; par dessus, l'arène des pentes avait déposé une légère couverture. Le remplissage ne comprenait pas, comme aux autres grottes, des terres meubles amenées par l'infiltration, et cela se conçoit puisque les diaclases sont restées à l'état de simples fractures ne laissant filtrer que l'eau.

Il se trouve pourtant un accident du remplissage qui a son importance au point de vue du régime fluvial ancien. On a découvert, en effet, à 5<sup>m</sup> 60 au-dessus de l'étiage, une couche d'alluvions composée de deux lits de vase noirâtre sableuse de rivière, de quelques centimètres, intercalant une couche de gros sable grani-

lique de 0<sup>m</sup> 10 avec galets du Morvan de 125 gr. Cet ensemble, contenant des coquilles d'anodontes, formait une lentille de 3 à 4 mètres de longueur sur autant de largeur ; ailleurs, on ne retrouvait que la vase.

L'âge chronologique de ces alluvions est indiqué par des objets gisant dans les couches de vase : ce sont des fragments de poterie romaine, des clous de fer et deux médailles petit bronze. A 0<sup>m</sup> 70 plus bas, dans le même plan, se trouvait une couche à poterie néolithique dont les débris se rencontraient ensuite jusqu'à 2<sup>m</sup> 50 plus bas dans la tranchée. Mais, chose curieuse, aucun dépôt fluvial stratifié ne se voit au-dessous du niveau romain. On reconnaît bien que les eaux de la Cure ont visité fréquemment ces éboulis de la base du remplissage, car les coquilles, même les valves réunies, se trouvaient çà et là ; les pierres sont enduites de limon jaune qui donne au lavage des grains de quartz ; les morceaux de poterie ont leurs angles usés et arrondis ; mais les couches régulièrement déposées manquent.

On constate ici un exemple des irrégularités de l'alluvionnement. Il est admis, en effet, que l'époque néolithique, qui est contemporaine de la formation des tourbières, a été marquée par un retour de grande humidité. Alors les eaux occupaient ordinairement le lit majeur des rivières de l'âge de la pierre, ainsi que Belgrand le démontre par sa coupe du lit de la Vanne à Chigy (1).

Les temps romains ne peuvent leur être comparés ; et cependant c'est cette époque qui a laissé les plus grandes traces des crues de la Cure à la côte de Chaux. L'histoire, paraît-il, n'en a pas conservé le souvenir, car le Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique n'a rien découvert sur ces événements.

Ce dépôt fluvial de l'époque historique, dû sans doute à une crue tout à fait anormale, me ramène à des observations que j'ai faites précédemment à la grotte du Mammouth, située précisément au-dessus de la Cabane, mais à 30 mètres au-dessus de la vallée. Cette grotte avait sur son plancher un premier remplissage alluvial d'argile intercalant le sable granitique, puis un second remplissage fait d'éboulis qui présentait une particularité. La couche profonde était formée d'une terre grasse brunie par la manganèse, mélangée de pierres, et dans la masse se trouvait disséminé assez abondamment le sable granitique qu'on séparait par la lévigation. A ce niveau se rencontraient le rhinocéros, l'ours et l'hyène avec les amandes de Chelles. Au-dessus, le reste

(1) *Le Bassin parisien aux âges antéhistoriques*. Paris.

du remplissage passait à une terre jaune maigre mélangée de pierraille et sans trace de sable granitique ; à ce niveau gisaient les pointes du Moustier.

D'après ces indications, on pouvait se demander si les eaux de la Cure ne s'élevaient pas élevées à cette hauteur de 30 mètres pendant l'occupation même de la grotte par les primitifs. La question du régime des cours d'eau, à cette époque de l'âge des Cavernes, a été tranchée tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, mais il reste à la résoudre par de bonnes preuves. Au Muséum, on m'a dit que la présence du sable répandu dans la masse ne prouvait pas sûrement ; on peut cependant discuter le degré de probabilité qu'elle apporte dans la question et chercher à s'éclairer par des observations faites aux grottes voisines.

La présence de lits de sable granitique n'a été constatée que dans deux grottes sur treize du niveau supérieur, et en très petite quantité ; presque partout on ne trouve que l'argile ocreuse renfermant toujours des grains de quartz. Cette rareté du sable s'explique par la vitesse que les eaux acquièrent sur leurs bords droits dans une vallée resserrée, ce qui ne permet l'alluvionnement régulier que dans les tournants convexes. Il est des endroits où évidemment les eaux ont baigné les remplissages détritiques, comme à la Cabane, par exemple, et qui ne présentent, pour toute trace de leur passage, que le limon gras jaunâtre, et non pas en lits, mais empâtant les pierres et contenant des grains de quartz.

On se demande, d'ailleurs, d'où viendrait, à la grotte du Mammoth, ce sable granitique de la couche grasse profonde qu'on ne retrouve plus dans le niveau supérieur ? Les diaclases de la voûte n'ont laissé pénétrer ni le sable tertiaire du plateau, ni même le limon brun qui recouvre presque partout le remplissage d'éboulis ; il n'a pu s'introduire que par l'entrée.

Il ne faut pas exagérer la hauteur que devait atteindre la rivière pour porter à la hauteur de 5<sup>m</sup> 60 les galets d'alluvion de la couche romaine ; il peut se faire, par suite de la force du courant, que ces matériaux volumineux aient voyagé à la surface même des eaux ; mais c'est un exemple, et il est relativement récent, de la puissance que les crues de la Cure pouvaient avoir à l'époque néolithique, bien plus humide, et surtout aux débuts de l'époque paléolithique. Belgrand cite une crue de la Seine qui, en 1658, mesura 8<sup>m</sup> 80 ; ce serait donc trois fois plus que les crues de l'époque quaternaire auraient atteint ; cela est-il impossible ? Un fait nouveau constaté aux grottes d'Arcy, c'est-à-dire à 1 kilomètre en aval, peut encore servir de confirmation à cette thèse : à la grotte du Trilobite, on trouve un épais dépôt de gros sable

d'alluvion, dont le niveau supérieur contient le mobilier moustérien, à 6 mètres au moins au-dessus de l'étiage, 3 mètres au-dessus de la vallée; et les premiers éboulis de pierres sont mélangés à ce dépôt. C'est une preuve que l'occupation de la grotte par les primitifs eut lieu à une époque où les eaux s'élevaient encore normalement, au moins au temps des pluies, à ce niveau.

Du reste, il y a des circonstances particulières qu'il faut invoquer dans ce régime des eaux de la Cure, et la conformation de la vallée, à l'endroit où sont les grottes de la Cabane et du Mammoth, en est une bien constatée. On se trouve près du tournant convexe : la vallée s'est encore resserrée et ne mesure guère que 2 à 300 mètres de largeur avec des talus très rapides ou à pic. Aussi le courant est-il plus violent qu'ailleurs, les digues des prés sont vite emportées, le sol des champs n'est qu'une masse de galets mélangés de sable granitique et, dans la dernière crue qui atteignit 4<sup>m</sup> 30, le sol, élevé à cet endroit de 3 mètres environ au-dessus de l'étiage, fut couvert de 0<sup>m</sup> 10 de gros sable, ce qui ne s'était pas vu de mémoire d'homme.

On peut donc admettre que la grotte du Mammoth, située à 30 mètres au-dessus de la rivière, doit en partie à sa position, à l'entrée d'un débouché, d'avoir vu se produire encore les crues de l'époque quaternaire, alors que les hommes, toujours en possession de l'outillage chelléen, commençaient à visiter les cavernes. Mais le fait lui-même, si en dehors qu'il soit de nos appréciations fondées sur les causes actuelles, est bien près d'être démontré par un ensemble d'observations.

Il faut mentionner ici la présence d'un fossile de la craie inférieure, un *Holaster planus*, trouvé dans les éboulis (1). Mais le remplissage de la grotte se compose d'abord des débris des dalles calcaires entassés assez régulièrement, et de plus des arènes des pentes qui recouvrent sans ordre ce dépôt. Ce sera, sans doute, dans cette couche superficielle que le fossile aura été trouvé. Jusqu'ici, il n'est pas à ma connaissance que la craie inférieure ait fourni de vestiges dans la région, tandis que la craie supérieure est représentée par des galets, des brèches et des poulingues. Il y a des blocs de beau silex à Grosmont, mais sans fossiles; il y a des rognons du Sénonien à Girolles avec les micrasters. Ces débris viennent-ils de couches détruites sur place ou bien ont-ils été apportés par la mer éocène avec les sables qui recouvraient abondamment la région ?

(1) On a trouvé aussi dans la côte un *Echynocorys vulgaris* de la craie supérieure.

## ARCHÉOLOGIE

Le remplissage de la grotte de la Cabane eut sans doute offert plusieurs couches fossilifères superposées et continues, comme on l'observait à Nermont, si l'abri eût été sûr ; mais l'état actuel annonce bien qu'il fut toujours un lieu dangereux et peu recherché. Pourtant deux couches existaient sur le côté droit, précisément à l'endroit où le remplissage était le moins épais. La première, l'inférieure, se trouvait moitié dans l'espace que la voûte devait recouvrir alors et moitié en dehors ; elle avait 6 mètres de longueur sur 0<sup>m</sup> 10 d'épaisseur ; elle était un peu inclinée d'arrière en avant. Des galets, du charbon, des os et des dents, de la poterie, du bronze composaient le gisement. Au-dessus, à 0<sup>m</sup> 75, se trouvait la couche de limon intercalant le lit de sable à galets ; c'était la couche romaine, dont je parlerai d'abord.

Le mobilier de cette couche n'était ni riche, ni considérable : quelques débris de poterie ; mais il était daté par deux médailles, petit bronze, que M. Manificier, notre collègue, a déterminé pour des Constance, probablement Constance Chlore, 250 à 301 de Jésus-Christ. La poterie est recouverte d'un vernis noirâtre, terne, n'ayant pour ornement qu'un semis régulier de points ou de petits traits formant des lignes et des bandes horizontales ; un morceau porte ces points à l'intérieur comme à l'extérieur. Cette céramique, déterminée au Musée de Saint-Germain, appartient aux derniers temps de la domination.

Au-dessus de cette couche, on n'a trouvé qu'un seul objet, à 1 mètre plus haut et dans le même plan vertical, c'est une monnaie de bronze de Jean II de Dombes, prince de la famille des Bourbons, 1459 à 1488. (Détermination de M. Manificier.) La médaille était elle-même à 0<sup>m</sup> 50 de profondeur dans le remplissage. Au-dessus, mais dans les éboulis des pentes, on a récolté un demi-bracelet en verre qui serait, m'a dit M. Salomon Reinach, de l'époque gauloise : cet objet ne fait donc pas partie du véritable mobilier de la grotte.

Il est une chose curieuse, c'est la trouvaille, dans le limon de la couche romaine, d'un fragment d'une petite lame à dos rabattu, caractéristique du magdalénien. Aurait-elle été utilisée par les Gallo-Romains ? On peut croire plutôt que c'est un apport des eaux ; car aujourd'hui même, aux grottes d'Arey, on remarque ce fait surtout près de l'engouffrement des Fées ; après les grandes crues, on trouve de fins éclats dans le sable apporté sur le chemin.

La couche romaine n'a d'importance que par sa superposition avec le gisement néolithique qui se trouve à 0<sup>m</sup> 75 plus bas. Ce

dernier, malgré sa pauvreté, a tout ce qui constitue une couche caractéristique ; il a sa faune et son mobilier. La faune comprend le bœuf, le chevreuil, le mouton et le sanglier. Il y avait très peu d'ossements, mais seulement quelques mandibules et des dents isolées. La faune de rivière se trouve réduite à des arêtes de gros poisson et quelques moules d'eau douce. Le mobilier se compose de cinq galets dont deux cassés, trois éclats de silex blond, de la craie, variété qui se rencontre exclusivement dans le niveau néolithique de nos grottes, une fusaïole discoïde, unic, de 0<sup>m</sup> 025 de diamètre, une perle globuleuse en terre cuite de 0<sup>m</sup> 015 de diamètre, un peu aplatie vers les trous. Sur le pourtour de cette perle sont dessinées diverses figures un peu frustes qu'on a reproduites ; l'une d'elles représente deux lignes croisées, aux extrémités recourbées, placées dans un demi-cercle. Est-ce là un croisement de lignes sans intention ou bien serait-ce une ébauche, dans sa plus grande simplicité, du Swastika, signe sacré que l'on attribue spécialement à la race aryenne, souche des peuples indo-européens ? Ce signe commence à paraître avec le bronze et se trouve assez souvent sur les fusaïoles. Toujours est-il que dans la grotte de Nermont, parmi les nombreux dessins fournis par la poterie fine contemporaine du bronze, il ne s'en est présenté aucun avec cette particularité. Tous les motifs décoratifs sont des lignes droites, brisées, concentriques ou formant des angles, mais il n'y a pas d'exemples de lignes se croisant.

La poterie de la Cabane est celle des stations néolithiques : elle est faite à la main avec de l'argile et du sable quartzeux gros ou fin pour liant, cuite à l'air et, par suite, sans dureté ; l'épaisseur varie de 0<sup>m</sup> 004 à 0<sup>m</sup> 015. La pâte est généralement grossière ; il y a des surfaces qui ne sont même pas lissées, et les gros grains de quartz sont saillants ; quelques-unes ont une couverte d'argile fine ; les morceaux à pâte fine et bien lissés sont rares. A la cassure, on voit des tranches entièrement rouges ; mais le plus souvent, elles sont à moitié rouges et noires ou avec une bande noire au milieu de deux rouges ; quelquefois aussi, la tranche est entièrement noire. Cette coloration tient à la cuisson plus ou moins complète qui a suroxydé les sels de fer de l'argile à des degrés divers.

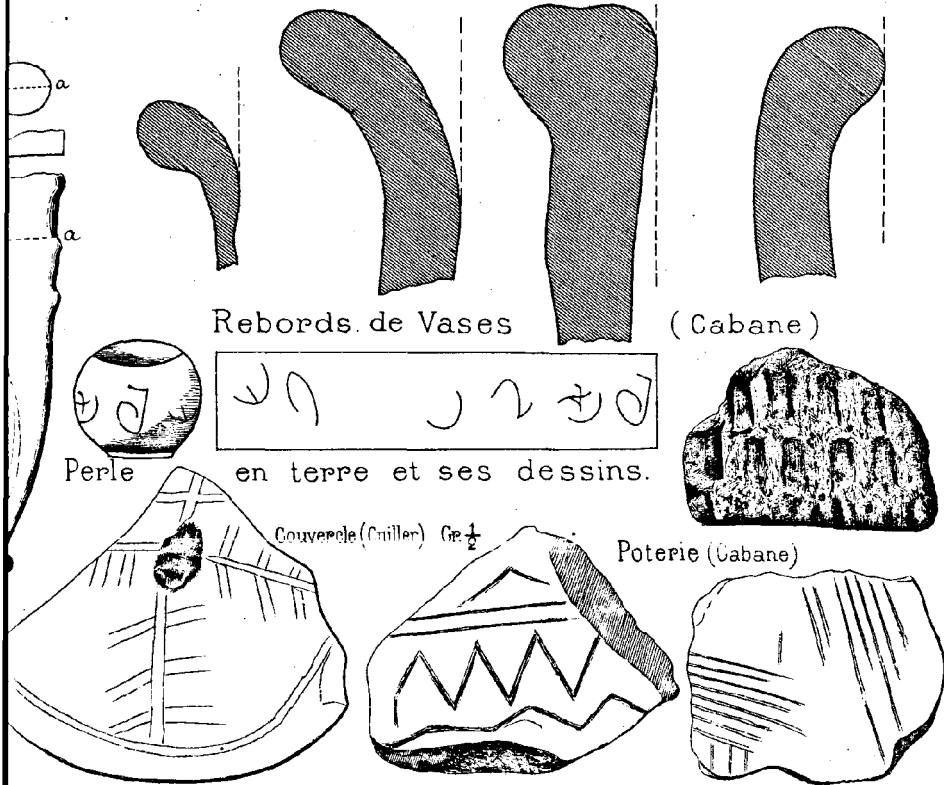
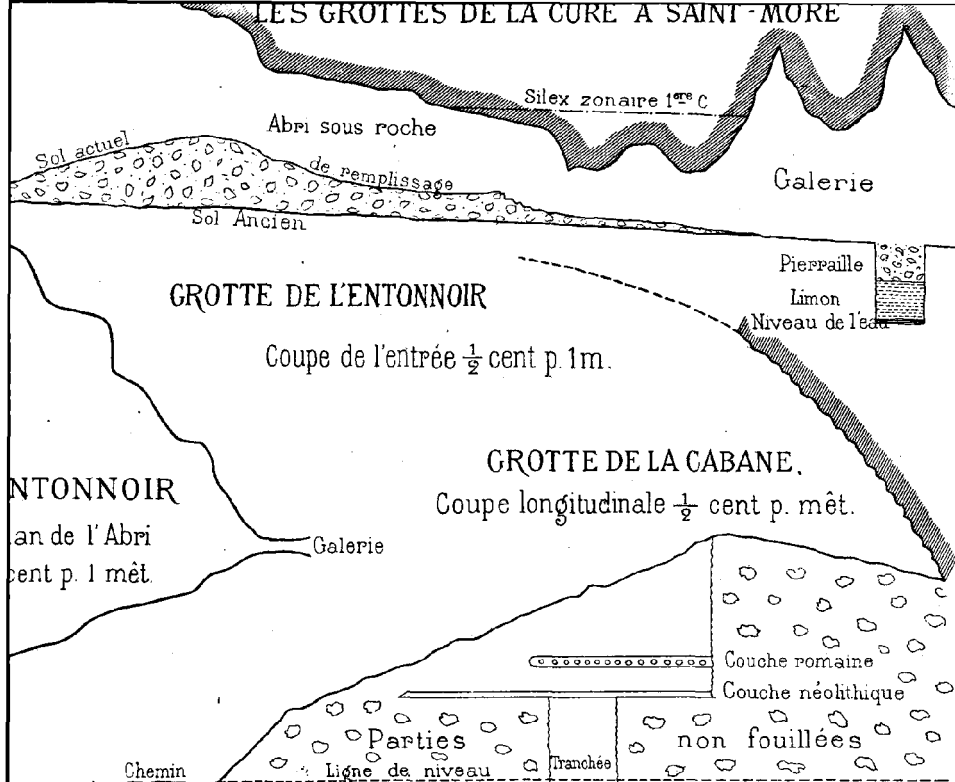
Parmi ces morceaux de poterie, on distingue des fonds plats et des rebords ; ceux-ci sont tantôt droits, tantôt renversés ou incurvés. L'ornementation est des plus sobres : ce sont des cordons très saillants avec de forts pincements ; d'autres morceaux peu épais sont littéralement couverts de coups d'ongle profonds, en tous sens, formant un réseau, ce qui devait en augmenter la

fragilité. Certaines surfaces montrent des stries telles qu'en aurait pu faire un balai de brindilles promené sur le vase ; ces stries sont parfois régulières et forment des angles bien dessinés. Il ne s'est trouvé qu'un dessin sur une poterie moins grossière : ce sont des lignes droites et d'autres brisées avec des dents de loup, le tout tracé d'une façon peu soignée. On voit ces mêmes dessins à Nermont, mais sur la poterie fine à vernis noir.

Il est étonnant qu'on n'ait pas recueilli là des débris de cette même poterie qui était si abondante à la grotte de Nermont dans le niveau supérieur. Mais quand les deux stations seraient du même âge et du même peuple, la poterie de luxe, légère, de forme gracieuse et d'ornementation capricieuse, pouvait manquer à la Cabane, qui n'était qu'un arrêt des pêcheurs sur leur chemin.

La pièce importante du gisement est un morceau de bronze de 0<sup>m</sup> 06 de longueur, formant une tige ronde massive dont la base est épaisse et qui se termine par une soie plate un peu enroulée à l'extrémité. Après comparaison avec les bronzes du Musée de Saint-Germain, j'ai reconnu que c'était le manche d'un couteau, type des lacustres ; l'analogue appartient au lac de Neuchâtel ; les autres manches de la collection sont à soie mince et plate, parce qu'ils devaient sans doute avoir une garniture de bois. C'est peu de chose, en somme, mais c'est une date mise à ce mobilier d'éclats de silex et de débris de poterie sans caractère, et cela dans une couche régulière, intacte et surmontée d'une couche historique. Ce gisement sera un point de repère utile pour classer les populations de la grotte de Nermont encore mal connues ; mais il est déjà l'indice certain de l'existence dans nos contrées d'une industrie de transition entre la pierre polie sans mélange et le règne exclusif des métaux.

Quand on parcourt le catalogue de *l'Yonne préhistorique* de MM. Salmon et le docteur Ficatier, on voit à la colonne de l'âge du Bronze combien sont rares les trouvailles de cette nature dans notre région : une vingtaine jusqu'en 1888, et encore sont-elles toutes vraiment de l'époque ? La liste en est prise dans le Bulletin et ailleurs, et le contrôle laisse à désirer. Il faudrait ajouter quelques découvertes de haches faites depuis, mais la récolte est loin d'être abondante. On a allégué que les objets de bronze étaient rares parce qu'autrefois les gens les vendaient au chaudronnier ambulant ; mais aujourd'hui que les fouilles de toute nature sont nombreuses et que les objets sont recherchés par les collectionneurs, on ne peut pas dire que la rareté soit moins grande qu'autrefois. La preuve en est, d'ailleurs, dans le résultat qu'a donné la grotte de Nermont où, sur de si nombreux échan-



tillons de l'âge de transition, un seul objet de bronze, un couteau du type des lacustres, a été recueilli comme appartenant sûrement à cet âge.

Cette industrie de transition, qu'on a pu mettre en doute pour nos pays, existe donc ; mais de même que pour la faune, il ne faudrait pas la traiter comme une généralité. Il resterait à reconnaître l'étendue de cette industrie nouvelle, à en indiquer l'abondance et la durée. Telle province préhistorique a pu recevoir le bronze plus tôt, plus longtemps, plus amplement qu'une autre ; il y a là une loi du progrès dont il faut démêler les accidents pour chaque région.

La grotte de la Cabane aura donc, tout modeste qu'est son contingent, fourni une première donnée certaine pour affirmer qu'aux bords de la Cure le bronze a pénétré la civilisation de la pierre polie alors que l'art du potier était encore dans l'enfance.

Le rapport de la couche romaine avec la couche néolithique de transition fait penser à une chronologie chiffrée ; car, chose curieuse, la géologie et l'histoire se rencontrent dans ce remplissage ; les éboulis des temps néolithiques se sont continués pendant la domination romaine et le moyen âge, et se continuent. On est tenté de mettre des chiffres sur ces tas de pierres, procédé que je m'étais pourtant bien défendu d'employer, dans ma précédente notice ; mais je les donnerai en témoignant toute la défiance qu'il faut avoir pour ces évaluations de couches, qu'il s'agisse des couches d'éboulis des grottes ou des lits d'alluvions. Voici le calcul que l'on peut se permettre en observant la proportion : la couche supérieure moderne mesure 0<sup>m</sup> 50 et représente 400 ans environ ; la couche mitoyenne, allant du moyen âge à l'an 300 de Jésus-Christ, mesure 0<sup>m</sup> 70, défalcation faite des 0<sup>m</sup> 30 d'alluvion, et représente 1,200 ans ; la couche inférieure ou néolithique mesure 0<sup>m</sup> 75. En supposant le dépôt d'éboulis régulier, ces 0<sup>m</sup> 75 comparés à la couche mitoyenne, donneraient 1,275 ans ; comparés à tout l'ensemble, ils ne feraient que 1,000 ans, lesquels séparerait l'époque du gisement néolithique de transition, de la couche romaine du iv<sup>e</sup> siècle. Il s'en suivrait que la couche avec bronze remonterait soit à 975 soit à 700 ans avant Jésus-Christ. Or, d'après M. Alexandre Bertrand, le bronze pénétra en Gaule vers le x<sup>e</sup> ou xii<sup>e</sup> siècle, tandis que le fer apparut vers le viii<sup>e</sup>.

J'abrège ces considérations, parce qu'elles se représenteront dans la notice sur la riche grotte de Nermont. Quand ce gisement et d'autres du voisinage auront été étudiés, peut-être les ombres se dissiperont quelque peu sur cette époque lointaine.